Informations de base	
2026/0045(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	En attente de la décision de la commission parlementaire
Surveillance complémentaire des établissements de crédit, des entreprises d'assurance ou de réassurance, des entreprises d'investissement, des sociétés de gestion de portefeuille et des gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs appartenant à un conglomérat financier (texte codifié) Codification Directive 2002/87/EC 2001/0095(COD) **Subject** 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.04 Banques et crédit 2.50.05 Assurances, fonds de retraite 2.50.10 Surveillance financière	